

LE MÉMORIAL INSCRIT AU PATRIMOINE DU XX^e SIÈCLE

Le 11 novembre dernier, le traditionnel dépôt de gerbe du Président de la République, en présence du Commissaire en Chef de la Marine, Bernard ABBO, de son état-major particulier, fut l'occasion d'une cérémonie particulière.

Le moment avait en effet été choisi pour dévoiler la plaque marquant l'inscription du monument au « Patrimoine du XX^e siècle », label décerné par le Ministère de la Culture et de la Communication.

Ce sont notre Sous-Préfet, Gilles GIULIANI et notre Député, Philippe MARTIN, tous deux fidèles des lieux, qui eurent l'honneur d'officier pour ce moment fort, puisqu'il témoigne de la valeur architecturale de cette construction. Rappelons que les artisans de ce chef-d'oeuvre furent notamment Alexandre MARCEL et Georges CLOSSON (architectes), Firmin MICHELET (sculpteur) et Charles LORIN (peintre-verrier).



Dans son allocution, le Maire indiqua que la cérémonie était placée sous le haut parrainage du Comte Philippe de LA ROCHEFOUCAULD, arrière petit fils de la Duchesse d'Estissac, à l'origine de la Fondation qui permit d'ériger ce monument national dans notre cité.

Si le comte était lui aussi retenu par la commémoration de l'Armistice dans la commune dont il est le maire, il avait tenu à adresser une chaleureuse lettre de confiance et d'encouragement vers la Municipalité et les bénévoles oeuvrant sur le site (à lire dans un prochain bulletin).

Le label ne confère pas de contraintes particulières à la commune en tant que propriétaire des lieux et constitue un excellent vecteur de promotion auprès du grand public, en même temps qu'il légitimise les efforts de préservation entrepris depuis quelques années, au fil du vieillissement de la construction.